

Les deux stations Néolithiques de Stockel (Brabant)

PAR M. EM. DE MUNCK

PREMIÈRE STATION NÉOLITHIQUE

A la page 196 de son Catalogue descriptif et raisonné de la Section de la Belgique ancienne aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, mon excellent collègue le Baron de Loë énumère comme suit les objets néolithiques recueillis à Stockel par feu le Docteur L. Tiberghien :

Petit grattoir ovale. Petit tranchet. Grattoir sur bout de lame. Pointe de flèche triangulaire à ailerons et pédoncule. Pointe de flèche en forme de feuille. Hachette faite d'un galet de grès aiguisé. Fragment de poterie. Fragment de hachette polie employé comme marteau. Grattoirs discoïdes en forme de fer à cheval ou allongés. Eclat retouché.

Evidemment, cette série ne présentait pas une assez grande importance pour permettre de considérer que le point signalé par notre très regretté collègue était une station dans toute l'acception du terme et telle est sans doute la raison pour laquelle, en attendant de pouvoir l'explorer à fond, le Docteur Tiberghien ne nous a laissé à son sujet aucune note soit imprimée, soit manuscrite.

D'ailleurs, je dois le dire, m'étant un jour rendu en son amicale compagnie à l'endroit où il faisait ses recherches, je constatai que si celles-ci lui avaient donné quelques résultats, il les devait surtout à l'inlassable persévérance avec laquelle il multipliait ses explorations : Tout, en effet, s'opposait à ce que ses recherches fussent fructueuses car le terrain était partout couvert soit d'épais taillis, soit de bruyères, de genêts, de myrtiliers, de fougères impériales et de graminées. Le patient chercheur qu'était le Docteur Tiberghien devait attendre, d'année en année, que le sol soit mis à découvert, çà et là, par le creusement de quelques terriers de lapins.

Mais, en 1928, la Société Anonyme Immobilière de Stockel entreprit de très importants travaux de terrassement en vue de la création de l'Avenue Albert d'Huart et ce fut à cette circonstance que je dus de pouvoir explorer, avec fruit, les environs immédiats du point où le Docteur Tiberghien avait recueilli les objets néolithiques signalés dans le catalogue du Baron de Loë.

L'emplacement, relativement fort restreint, que m'avait signalé le Docteur Tiberghien est situé dans le Bois de Stockel et à un peu plus d'un kilomètre au Sud du centre de ce village. Mais, en multipliant de nouvelles recherches

autour de cet emplacement, j'ai pu me convaincre que les Néolithiques ont occupé tout le plateau délimité sur la carte militaire au $1/20000$ par la courbe 105. En effet, grâce surtout aux travaux de terrassement exécutés pour l'établissement de l'Avenue Albert d'Huart, d'une plaine de jeux ainsi que pour la construction de la grande villa du Comte de Broqueville et la création du spacieux jardin qui l'entoure j'ai pu recueillir, sur ce plateau, de nombreux silex taillés et polis ainsi que les restes de deux foyers néolithiques dont je donnerai plus loin la description.



Les stations néolithiques de Stockel (Brabant)
Les points d'intersection des branches des croix (+) marquent
les centres de ces stations.

La majeure partie du sol de la première station préhistorique du Bois de Stockel est particulièrement aride et formait certainement une clairière d'autant plus avantageusement utilisable en vue de l'établissement de huttes primitives en un endroit sec que le sol formé de sable Tongrien inférieur (Tg 1 d de la carte géologique au $1/40000$) est très perméable et que, seulement sur une très faible étendue, ce Tongrien inférieur n'est recouvert que par un petit lambeau de sable grossier argileux (Tg 2) relativement imperméable.

A un kilomètre au Nord-Ouest de la station préhistorique se voient encore, dans un bas fond, les prairies marécageuses de l'antique ferme de Stockel ainsi que les vestiges d'un ruisseau auquel, sans doute, l'homme néolithique s'approvisionna en eau potable et peut être aussi en poissons.

Quant au gibier, il n'y a pas de doute qu'il abondait dans l'immense forêt qui s'étendait tout autour de la clairière hospitalière, du lieu de refuge situé sur une éminence en grande partie bordée de ravins profonds et fort judicieusement choisi par l'homme néolithique soucieux de sa sécurité.

Afin de fournir des précisions relatives à la position stratigraphique en laquelle se trouvaient les objets néolithiques que j'ai découverts dans le Bois de Stockel je donnerai, ici, quelques indications qui me paraissent indispensables.

La carte géologique de la Belgique n'accuse pas l'existence de limons quaternaires dans la région occupée par le Bois de Stockel. Cependant, près des Quatre-Bras, à 110 mètres d'altitude et dans les talus de l'Avenue Albert d'Huart, j'ai pu constater la présence d'un dépôt couronné par 15 à 20 centimètres d'humus et constitué par du limon hesbayen passant insensiblement, vers le haut, à de la terre à briques et reposant sur un lit de cailloux roulés mélangés à de nombreux fragments de grès ferrugineux provenant du Tongrien (oligocène inférieur) sous-jacent.

A partir de ce point et sur une étendue d'environ 1 kilomètre et $\frac{1}{2}$ en se dirigeant vers le village de Stockel, l'épaisseur du limon hesbayen diminue de plus en plus. Enfin, sur les flancs exposés aux pluies venant de l'Ouest, ce limon a disparu complètement par le ruissellement des eaux et seul son gravier de base, resté sur place, repose directement sur le sable Tongrien à concrétions ferrugineuses.

D'autre part, au bas des flancs, se trouve le limon des pentes résultant du délavage par les eaux pluviales du limon quaternaire préexistant.

Grâce aux travaux de terrassement exécutés en vue de l'aménagement de la vaste plaine de jeux située sur le point culminant du plateau et à proximité de la villa du Comte de Broqueville, j'ai trouvé des traces de foyer. Mais, en cet endroit, les travaux n'ayant nivelé que l'humus et tout au plus, en certains points, qu'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur résultant du remaniement sur place du quaternaire et du Tongrien de limon sous-jacents, je n'ai pu faire de constatations aussi précises que celles dont il sera question plus loin.

Toutefois, aux abords immédiats de ces traces de foyer et au niveau qu'elles occupaient sous le limon, j'ai recueilli quelques silex néolithiques.

Mais j'ai pu, à loisir faire des observations beaucoup plus conséquentes grâce aux importants travaux de terrassement qui ont été exécutés au Sud du Rond-point de l'Avenue Albert d'Huart.

En cet endroit le limon résultant du remaniement du quaternaire et du Tongrien sous-jacents atteint parfois des épaisseurs d'autant plus inattendues que la pente des terrains situés au bord du plateau est à peine perceptible et qu'en conséquence il a fallu des millénaires pour que, fort lentement, le limon des pentes ait pu s'accumuler sur 60 à 80 centimètres d'épaisseur.

Sous ce limon, j'ai découvert deux foyers néolithiques bien en place comme on pourra s'en rendre compte par les indications sommaires ci-dessous :

PREMIER FOYER

- Humus 0 m. 20.
- Limon des pentes résultant du remaniement du quaternaire (Hesbayen) et de son gravier de base le tout mélangé à du sable et à des concrétions ferrugineuses provenant de l'assise tertiaire (Tongrienne) sous-jacente. Ce limon des pentes renfermait quelques silex néolithiques éparpillés irrégulièrement dans sa masse. 0 m. 80.

Foyer représenté par un amas de cendres de bois. Il renfermait des fragments de cornes de cerf fortement calcinés et, vers la base, des cailloux roulés de silex craquelés et éclatés par le feu ainsi que des concrétions ferrugineuses également craquelées et éclatées par le feu.

- Ce foyer mesurait 2 m. 00. de diamètre et son épaisseur maxima était de 0 m. 50.

Terre battue (ou ancien sol) teintée de noir par des particules charbonneuses. Vers la surface et aux environs de cette terre battue, j'ai recueilli des coutelets et un grattoir sur lame en silex noir d'Obourg, des coutelets en silex gris foncé brunâtre de Saint-Denis-Lez-Mons, un fragment de hache polie en silex gris de Spiennes, un grossier nucléus (ou pierre de jet ?) en silex gris foncé brunâtre de Saint-Denis-Lez-Mons, craquelé par le feu et un grattoir très profondément fendillé et craquelé par le feu.

- L'épaisseur de cette terre (ou ancien sol) était de 0 m. 20.

Sable Tongrien non remanié (Tg 1 d) à concrétions ferrugineuses. Ce sable étant fortement imprégné d'oxyde de fer, le fragment de hache polie que j'ai recueilli à sa surface est teinté par cet oxyde.

La matière première employée pour la fabrication de cette hache polie (silex gris chamois pâle) est en tous points identique à celle qu'utilisèrent les néolithiques de Cernaux (Saint-Symphorien, Hainaut) et l'objet est parsemé de petites concrétions ferrugineuses dues à son séjour prolongé dans le sable Tongrien imprégné d'oxyde de fer.

DEUXIEME FOYER

- Humus 0 m. 20.
- Limon des pentes renfermant quelques silex néolithiques éparpillés dans la masse 0 m. 75.

Foyer représenté, comme le précédent, par un amas de cendres de bois. Il ne renfermait pas d'ossements d'animaux mais, sous les cendres, se trouvaient trois fragments de silex très nettement fendillés et craquelés par le feu.

Le diamètre de ce foyer mesurait 1 m. 50. et son épaisseur maxima était de 0 m. 50.

Terre battue (ou ancien sol) teintée de noir par des particules charbonneuses et visible partout aux abords immédiats du foyer. Ce dépôt renfermait un percuteur en grès, un beau couteau en silex translucide gris noirâtre, un petit grattoir en silex noir d'Obourg, un bon grattoir sur lame en silex gris pâle ainsi que deux petits nucléus, un grattoir grossier et un éclat de débitage en silex gris foncé brunâtre.

Enfin, une intéressante ébauche de pointe de flèche à pédoncule, qui s'est sans doute brisée en cours de fabrication, complète la série d'objets néolithiques que j'ai recueillis aux abords immédiats du deuxième foyer. Cette intéressante ébauche semble démontrer que les hommes néolithiques de Stockel, qui s'étaient établis en pleine forêt, fabriquaient sur place leurs engins de chasse.

L'épaisseur de la terre battue (ou ancien sol) était de 0 m. 25.

Sable Tongrien (Tg 1 d) non remanié.

Ayant multipliés recherches à la surface du sol occupée par la bruyère qui avait été explorée par le Docteur Tiberghien je n'y ai recueilli que quelques très rares silex néolithiques.

Par contre, les travaux de terrassement pratiqués sur une partie de cette bruyère pour la construction des fondations de la villa du Comte de Broqueville et l'aménagement du grand jardin qui l'entoure m'ont permis de récolter un assez grand nombre d'objets néolithiques dont voici l'énumération :

Quatre nucléus en silex gris foncé brunâtre de Saint-Denis-Lez-Mons, dont deux qui, après un débitage assez irrégulier, ont servi de percuteur, trois coutelets et un éclat de débitage de même matière, un nucléus en silex gris de Spiennes, six éclats allongés et coutelets de même matière, un grossier petit nucléus en silex noir d'Obourg et dix couteaux et coutelets de même matière, un beau couteau très régulièrement retouché sur les bords latéraux et deux coutelets en matière première identique à celle employée par les néolithiques de Cernaux (Saint-Symphorien), un éclat de débitage en silex gris ayant servi de grattoir, trois grattoirs en silex noir d'Obourg, un grossier nucléus (ou pierre de jet ?) en silex gris foncé brunâtre de Saint-Denis, deux silex fendillés et craquelés par le feu, deux fragments de hache polie en silex gris chamois pâle identique au silex employé à Cernaux par les néolithiques.

Enfin, à environ 60 centimètres sous le niveau du sol j'ai rencontré des linéoles de charbon de bois renfermant quelques cailloux roulés craquelés et éclatés par le feu.

DEUXIEME STATION NEOLITHIQUE

Dans le Bois de Stockel et à un peu plus de 600 mètres au Nord-Est de la première station néolithique de cette localité se trouve une éminence dont le point culminant est situé à 104 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette éminence est entourée, de toutes parts, par des terrains en pente et, surtout au Nord-Ouest, à l'Ouest et au Sud-Ouest, elle est fort bien défendue par des ravins profonds. Le sol y est constitué, comme celui de la première station, par du sable Tongrien (Tg 1 d) et forme une clairière où croissent des bruyères, des genêts, des myrtiliers, des fougères impériales et des graminées.

La situation élevée de cet emplacement d'où la vue s'étend sur le Bois de Stockel et, fort loin autour de Bruxelles, sur les plaines du Brabant, la très grande perméabilité de son sol et le voisinage du ruisseau de Stockel, auquel les néolithiques purent s'approvisionner en eau potable, sont autant de causes qui les déterminèrent à s'installer en cet endroit.

Cependant, l'habitat semble n'avoir été que temporaire car, je dois le dire, mes multiples recherches ont été peu fructueuses.

En effet, le nombre d'objets néolithiques que j'ai recueillis en cet endroit est loin d'atteindre celui des pièces que j'ai récoltées sur l'emplacement de la première station.

Ces objets sont, notamment, un grossier éclat de débitage en silex gris de Spiennes dont les bords tranchants ont servi à racler, un grand racloir caréné, un fragment de nucléus et trois lames en silex noir d'Obourg dont une surtout a été utilisée à l'extrême, des nucléus, un bon éclat de débitage et un joli coutelet en silex gris foncé brunâtre de Saint-Denis-Lez-Mons.

OBSERVATIONS SUR LA PATINE DES SILEX

Il m'est arrivé souvent de rencontrer dans quelques-uns des nombreux gisements paléolithiques et néolithiques que j'ai explorés dans le Hainaut et le Brabant, des silex présentant tous les caractères de ceux originaires du terrain crétacé d'Obourg sauf qu'au lieu d'être, comme par exemple ceux de la station néolithique que j'ai découverte au Nord-Est de la Chapelle Saint-Macaire, à Obourg même, d'un beau noir d'ébène, ils étaient à tel point teintés de brun rougeâtre qu'ils auraient pu paraître ne pas provenir de l'assise crétacée de cette localité.

Or, les recherches que j'ai pu faire grâce aux terrassements exécutés dans la propriété du Comte de Broqueville, à des endroits où le sol est peu ferrugineux, m'ont permis de récolter des silex originaires d'Obourg qui,

tous, ont conservé leur beau ton noir d'ébène tandis que ceux récoltés en profondeur sont fortement teintés de brun rougeâtre et cela, sans aucun doute, par le fait de leur séjour prolongé dans le sable Tongrien (Tg 1 d) très ferrugineux.

Les objets que je présente à l'appui de ces observations sont des plus convaincants.

D'autre part, comme on pourra le constater par l'examen d'un beau grattoir caréné et d'un bon éclat de débitage en silex gris chamois pâle ayant servi de racloir et que j'ai recueillis dans le limon des pentes, relativement moins ferrugineux, l'oxyde de fer ne s'est déposé à la surface de ces objets que sous forme de petites et peu nombreuses concrétions.

Comme j'ai eu dernièrement l'occasion de le démontrer à mes collègues de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, la plupart des silex que j'ai récoltés dans le sable ferrugineux du gisement néolithique de Cernaux (Saint-Symphorien) présentent les mêmes caractères dûs aux mêmes causes.

Un bon fragment de hache polie que je présente et sur le bord duquel un éclat a été détaché récemment montre que, vers la surface de l'outil, le silex gris chamois pâle a été légèrement pénétré par de l'oxyde de fer à raison de 2 à 3 millimètres d'épaisseur et que, de ce fait, l'objet présente une patine rousse pâle uniforme.

Cet objet a été recueilli dans le sable ferrugineux de Cernaux tandis qu'un autre fragment, que je présente également et que j'ai récolté au même endroit, vers la surface du sol, dans un sable complètement dépourvu d'oxyde de fer, a conservé sa teinte gris chamois pâle.

A l'appui des faits que je viens d'exposer, je présente, enfin, un joli coutelet néolithique réemployé comme pierre à feu et que Charles Debove a trouvé soudé, en quelque sorte, par de l'oxyde de fer à un objet fortement décomposé (un briquet sans doute) qui gisait à la hauteur de la ceinture d'un soldat franc dont il a exhumé les restes à Elouges (Hainaut) (1)

Comme on pourra le voir, le contact du fer a, dans la tombe franque, communiqué au silex une teinte brune rougeâtre semblable à celle que le sable très ferrugineux Tongrien (Tg 1 d) a communiqué aux silex noirs d'Obourg recueillis, en profondeur, à l'emplacement de la première station néolithique de Stockel.

En guise de conclusion, je puis dire d'une façon générale que la patine des objets provenant d'une même station peut varier à l'infini soit par le fait qu'ils ont été recueillis à des niveaux différents, soit par le fait d'avoir séjourné dans des couches de constitution minéralogique également différentes.

(1) voir : C. DEBOVE --- *Elouges, ses antiquités et son histoire*, tome XII, 1875, des Annales du Cercle Archéologique de Mons.

Ces deux cas se présentent notamment à Naast (Hainaut) où j'ai trouvé de très nombreux restes d'industrie néolithique sur cinq collines dominant les sources de la Senne et du ruisseau du Grand-Vivier.

La disparition du site préhistorique de Stockel

S'il y a lieu de se réjouir de ce que, pour le bien physique et moral de nos populations et suivant les conceptions de Léopold II ou celle de Don Arturo Soria y Mata, l'illustre créateur de la Cité Linéaire de Madrid, les agglomérations nouvelles de notre capitale s'étendent et se développent au long de larges voies arborées et amplement aérées, s'il y a lieu de considérer que le tronçon d'artère dénommé « Avenue Albert d'Huart » est un beau et très utile dédoublement partiel de l'Avenue de Tervueren, ce n'est cependant pas sans un serrement de cœur que les défenseurs de nos paysages nationaux intéressants au point de vue pittoresque ou scientifique voient s'effectuer, à Stockel, les travaux d'aménagement d'un vaste quartier qui auront bientôt fait disparaître complètement l'un des sites les plus impressionnants des environs de Bruxelles.

Le Bois de Stockel était un des rares lambeaux inviolés de l'antique Forêt Charbonnière qui nous restaient. Ses taillis entrecoupés de clairières où croissaient librement des bruyères, des genêts, des myrtiliers, des fougères impériales et des graminées étaient, sans aucun doute, de beaucoup plus pittoresques que les futaies uniformes et plantées au cordeau de la Forêt de Soignes. Enfin, le Bois de Stockel constituait, en quelque sorte, une survivance du site sauvage en lequel nos ancêtres les plus primitifs établirent leurs huttes.

Bref, pour l'étude de la Géologie et de la Préhistoire, le site du Bois de Stockel était, sans conteste, d'une valeur inestimable.

A ces points de vue, il fallait, me semblait-il, en conserver un souvenir et telle est la raison pour laquelle j'ai cru bien faire en lui consacrant ces quelques lignes.
